



REVUE DE PRESSE
Mercredi 09 janvier 2019



Les Français et le pain en 10 chiffres

92% des Français
consomment du PAIN
pour le **PLAISIR**
qu'il procure



29% des Français
sont persuadés
que le PAIN
fait **GROSSIR**



47% des 18-24 ans

42% des Français
de 20 ans et plus
CONSOMMENT
1 à 2 fois par jour
du PAIN



48% des enfants
de 3 à 10 ans
CONSOMMENT
moins d'1 fois
par jour du PAIN



-25%
les Français
ONT DIMINUÉ
de près
d'un quart
leur consommation
de PAIN en 10 ans

Pour **38%**
des Français
LA BAGUETTE
DE TRADITION est
leur PAIN **PRÉFÉRÉ**



84% des Français
PRATIQUENT
LA CONGÉLATION
de PAIN frais



8 types de PAIN
DIFFÉRENTS ONT ÉTÉ
CONSOMMÉS
en moyenne
au cours des
3 derniers mois



4,8%
c'est
LA PART DU BIO
dans
la consommation
totale de PAIN
chez les adultes

12 millions
DE CONSOMMATEURS
sont accueillis
quotidiennement dans
LES BOULANGERIES



■ Les retraités sont les premiers concernés par le prélèvement à la source ■ Les centres d'impôts connaissent une forte affluence ■ À la fin du mois, tous les salariés imposables verront tomber le premier prélèvement.



Pour Jean-Luc Roques, directeur des Finances publiques en Charente, tout est mis en place pour répondre aux contribuables.

Photo Quentin Petit

”

Beaucoup de salariés savent déjà à quoi s'attendre car ils ont vu le montant théorique du prélèvement sur leur fiche de paie de décembre.

Les réponses aux lecteurs de CL

CL avait proposé aux lecteurs et aux internautes de poser leurs questions. Voici les réponses de Jean-Luc Roques (directeur des Finances publiques), Manuel Métaiche (pôle gestion fiscale) et Patrick Bosc (division fiscalité). À retrouver en vidéo sur le site internet de CL.

Si on a des questions sur le prélèvement à la fin du mois sur notre bulletin de salaire, aura-t-on un interlocuteur présent physiquement, notamment au centre des impôts de Cognac? (Martine)

Oui, l'interlocuteur est bien un agent des Impôts et non l'employeur. Et l'accès physique à nos services sera bien sûr possible. S'il s'agit d'une question complexe, on peut toujours prendre rendez-vous, soit par téléphone, soit sur le site internet des Impôts.

Je payais jusque-là la totalité des impôts du ménage. Désormais, c'est chacun son prélèvement sur son salaire. Cela va-t-il être possible de continuer à payer pour nous deux? (Jean)

Pour l'instant, ce n'est pas prévu. L'impôt dû au titre des revenus fonciers communs au couple éventuellement pourrait être prélevé sur le compte commun. Mais, en tout cas à court terme, cela restera ainsi.

Je suis retraité et je viens de recevoir ma pension complémentaire. Or le taux retenu est supérieur au taux annoncé sur mon avis d'imposition. Que dois-je faire? Combien de temps la régularisation prendra-t-elle? (Gérard)

Mieux vaut prendre rendez-vous avec les services des finances publiques car au téléphone, cela risque d'être difficile. Dans la majorité des cas, la régularisation de la situation interviendra dans les deux mois, trois mois dans le pire des cas.

Concernant les salariés à domicile, pour qui le prélèvement à la source ne sera applicable qu'en 2020: quel sera le montant de l'acompte d'impôt 2019? (Agnès)

Cela concerne peu de personnes car c'est un secteur où peu de salariés sont imposables. Le montant de l'acompte sera déterminé en fonction de la déclaration qu'ils feront au printemps. Il sera sûrement possible de faire des simulations pour en connaître le montant.

Peut-on espérer qu'en janvier 2020 le taux appliqué dépende du montant de l'impôt dû après prise en compte des crédits d'impôts? (Agnès) Non, le dispositif sera équivalent à celui que l'on connaît cette année (au 15 janvier, les crédits d'impôts seront remboursés à hauteur de 60 % sur les comptes des contribuables concernés, NDLR).

Pour les propriétaires bailleurs, comment le prélèvement va-t-il être effectué? (Rémi)

Le prélèvement sera effectué automatiquement sur le compte bancaire du propriétaire bailleur. Il n'y a pas de démarche à faire si l'administration fiscale connaît déjà vos coordonnées bancaires.

La Charente prête pour le prélèvement à la source

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Deux cents personnes par jour la semaine dernière. Soit le double de la fréquentation enregistrée en janvier 2018. Alors que démarre ce mois-ci le prélèvement à la source, le centre des impôts de Soyaux connaît une affluence «non loin d'une situation de campagne déclarative», selon les mots de Jean-Luc Roques, le directeur des Finances publiques en Charente. À Soyaux, notamment, quatre agents

d'accueil sont sur le pont au quotidien, épaulés par deux jeunes en service civique, présents pour guider les contribuables. En ce début janvier, les retraités, les bénéficiaires de pensions d'invalidité et les chômeurs imposables essuient les plâtres du prélèvement à la source.

Déclarer tout changement de situation

Une grande première en France qui n'inquiète pas Chantale, retraitée de Rivières, qui a été prélevée sur sa pension complémentaire en tout début de mois. «Le taux qui m'était indiqué sur la feuille d'imposition a bien été appliqué, sans surprise», témoigne-t-elle. D'autant plus qu'elle était mensualisée, donc aucun étonnement.

Jean-Pierre, 82 ans, d'Angoulême, n'y voit non plus aucun inconvénient. «C'est enfantin, promet ce comptable chez GDF à la retraite, qui regrette qu'il n'y ait pas eu plus de communication autour de ce nouveau mode de collecte de l'impôt. Même moi, vieux de 82 ans, j'ai compris! Selon moi, cela permet de mieux gérer son budget: pas de problème d'impayés et de pénalités car l'argent est directement prélevé.»

D'autres, en revanche, ont eu la mauvaise surprise de constater un décalage entre le taux appliqué et celui qui leur avait été annoncé. «Il faut le signaler, en n'omettant pas

d'apporter tous les éléments factuels correspondants», conseille Manuel Métaiche, directeur du pôle gestion fiscale (lire ci-contre). «Tout contribuable est concerné dès ce début janvier par le prélèvement à la source, tient à dire Jean-Luc Roques. Chacun doit se demander si sa situation a changé depuis le 1^{er} janvier 2018 car les taux calculés le sont sur la base de la situation de 2017. L'afflux au guichet, sur internet ou au téléphone en ce moment, c'est surtout des personnes qui viennent déclarer un changement de situation.» Une déclaration qu'il est possible de faire au guichet ou en ligne depuis le 2 janvier, et durant toute l'année 2019, sur le service «gérer mon prélèvement à la source» (1).

Le grand rush à la fin du mois

Une plateforme téléphonique gratuite a également été mise en place (2). Mais elle est saturée. «Elle est victime de son succès. Le ministre vient d'annoncer que 500 agents supplémentaires allaient venir s'ajouter aux 750 qui répondent déjà aux questions des contribuables», assure Jean-Luc Roques. Parmi ces 500 agents, cinq seront pris sur l'effectif des services d'impôts charentais. En local, une cellule est aussi en charge de répondre aux usagers du département. Avec un conseil

en cas de questions complexes: «Prendre rendez-vous, préconise Patrick Bosc, en charge de la division fiscalité aux Finances publiques de la Charente. Et dans deux cas sur trois, l'un de nos agents rappelle le contribuable avec la réponse à sa question, ce qui lui évite en plus de venir.»

Du côté des syndicats, on craint le «grand rush» dans les centres d'impôts du département à la fin du mois, quand tous les salariés vont recevoir leur premier bulletin de salaire avec le prélèvement. «Les agents vont avoir affaire à la fois aux contribuables et aux entreprises qui collectent l'impôt», anticipe Thierry Solas, de FO. «Nous étions opposés à cette réforme: pourquoi ne pas avoir rendu plutôt la mensualisation obligatoire?» Amélie Blanc, de Solidaires, regrette la contribution de cinq temps plein des Finances publiques du département au numéro national. «Il y a déjà beaucoup à faire et ils vont être monopolisés à cette tâche.»

«C'est clair que l'on va faire face à une forte affluence, je ne le sous-estime pas, assure quant à lui Jean-Luc Roques. Mais on peut se dire aussi que beaucoup de salariés savent déjà à quoi s'attendre car ils ont vu le montant théorique du prélèvement sur leur fiche de paie de décembre.»

(1) impots.gouv.fr

(2) 0809 401 401

Onze postes supprimés

Onze postes d'agents des impôts seront supprimés en septembre en Charente. Une baisse des effectifs que déplore Amélie Blanc, de Solidaires. «Les questions des contribuables, ça ne va pas être ce mois-ci. En 2020, après la déclaration de 2019 et les premières régularisations, on aura beaucoup de monde.» Jean-Luc Roques explique: «C'est un effort demandé au niveau national par le gouvernement.» Les postes supprimés, selon le directeur départemental, ne sont pas tous ciblés sur le service au public et les moyens mis sur le prélèvement à la source.

Repères

204 750. Le nombre de déclarations d'impôts sur le revenu traitées par les Finances publiques en Charente en 2017. Dans le département, quatre foyers

fiscaux sur dix paient l'impôt sur le revenu.

264 824 611 €. Le montant de l'impôt sur le revenu collecté en Charente en 2017.

94 %. La proportion de foyers charentais à avoir choisi de conserver le taux du foyer

fiscal. 5,5 % ont opté pour un taux individualisé et 0,80 % pour le taux neutre, qui permet que l'employeur ne connaisse pas le taux.

25 820. Le nombre d'usagers reçus dans les centres des impôts charentais

au printemps 2017, au moment de la déclaration des revenus. 43 368 usagers ont été reçus à l'automne 2017 au moment du paiement de l'impôt.

(Source: Direction des Finances publiques de Charente)

”

Une #cagnotte pour soutenir un boxeur de policiers dépasse les 120 000 €. Notre cagnotte pour financer des actions éducatives ne franchit pas les 40 €. Il va en falloir de la conviction associative pour continuer à y croire !!!

AL des parents d'élèves du collège de Montembœuf.

Plus de 120 000 € pour soutenir un «boxeur de policiers», ça réjouit les gilets jaunes et ça laisse pantois les milieux associatifs qui se battent pour récolter trois francs six sous au profit de l'éducation des enfants. À l'image des parents d'élèves du collège de Montembœuf, estomaqués. Drôle d'époque.

Le boxeur, la police et la cagnotte

«Une incitation à la violence contre les forces de l'ordre»

«Scandalisés», «outrageant». Michaël Azoulay, d'Alliance Police nationale en Charente, n'avait pas de mots assez durs pour qualifier la cagnotte lancée lundi en faveur de l'ancien boxeur Christophe Dettinger, soupçonné de violences à l'encontre de deux gendarmes à Paris lors de l'acte VIII des gilets jaunes. Celle-ci, qui rassemblait 117 000 € mardi matin, a été fermée à la mi-journée.



Michaël Azoulay (à droite), délégué du syndicat Alliance en Charente.

Photo archives Majid Bouzzit

La cagnotte lancée en soutien de Christophe

Dettinger a récolté plus de 117 000 € en moins de 48 heures. Qu'est-ce que cela vous inspire?

Michaël Azoulay. C'est outrageant! Nous sommes tous scandalisés, d'autant que ce type de cagnotte ne s'était jamais vu par le passé. Il y avait déjà eu des appels de fonds pour financer des frais de justice, mais jamais pour rémunérer un «boxeur» de gendarme. Nous souhaitons désormais que le ministère de l'Intérieur saisisse le parquet de Paris.

La cagnotte a été fermée ce mardi à la mi-journée. Demandez-vous son retrait?

Juridiquement, on ne pouvait pas. Les gens sont libres de donner leur argent à qui bon leur semble. Nous demandons seulement que les magistrats tien-

nent compte dans leur jugement du gain substantiel que ce monsieur a récolté. En clair, que le dépôt de garantie, l'amende et les dommages et intérêts éventuels soient du même montant que la cagnotte. Je rappelle au passage qu'un des policiers s'est vu prescrire une incapacité totale de travail supérieure à huit jours [45 jours, NDLR], ce qui suppose de graves blessures [sanction de trois ans de prison et 45 000 € d'amende, NDLR].

Les commentaires

louant le «courage» de Christophe Dettinger sont nombreux sur le site internet de la cagnotte. Craignez-vous que la médiatisation de l'affaire encourage les violences à l'encontre des forces de l'ordre?

Cette cagnotte est clairement une incitation à la violence contre les forces de l'ordre. Ce monsieur frappe un gendarme et perçoit une rémunération, c'est un chasseur de primes. Plus globalement, cette affaire va avoir des conséquences sur l'ordre public. Certains esprits peu éclairés risquent d'être violents dans l'espoir de récolter de l'argent. Cela ne peut être que source de durcissement du mouvement des gilets jaunes. Je trouve d'ailleurs complètement fou qu'aucun membre du gouvernement n'ait encore réagi.

■ Norbert Euvé

Un nouveau dir cab' pour Xavier Bonnefont

Du sang neuf pour épauler Xavier Bonnefont. Norbert Euvé est le nouveau directeur de cabinet du maire d'Angoulême.

Né à Bergerac il y a 42 ans, Hubert Euvé a grandi en Dordogne puis à Bordeaux, où il a suivi des études de droit qui l'ont mené à un DESS de gestion des collectivités publiques. D'abord juriste pour l'Établissement français du sang, il a ensuite bifurqué vers la politique, «une passion depuis l'enfance». Ancien militant de Démocratie Libérale puis de l'UMP, Norbert Euvé est devenu directeur de cabinet du maire de Lunel, ville de l'Hérault de 25 000 habitants. «J'y suis resté dix ans. Depuis 2014, j'occupais aussi le poste de



Photo Quentin Petit

directeur de cabinet à l'agglomération». Mais Norbert Euvé avoue avoir souhaité «un nouveau challenge». Il affirme avoir été séduit «par l'attractivité d'Angoulême». «On a souvent l'image du directeur de cabinet comme étant un homme de l'ombre, machiavélique», reconnaît-il. Mais lui se voit plutôt comme «un facilitateur, pour faire avancer les projets du maire et de la ville.» Et, ajouterait-on, travailler à la future candidature de Xavier Bonnefont aux prochaines municipales. Quant à son prédécesseur, Antoine Truffaux, il met la politique entre parenthèses et s'apprête à se lancer dans l'immobilier.

■ L'association Saint-Martin Accueil accompagne depuis un an deux couples d'exilés et leurs enfants ■ Elle cherche aujourd'hui à leur trouver des logements.

Appel à la solidarité pour des familles albanaises

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

C'était il y a un an. Le 9 février 2018 précisément, quelques minutes après 14 heures. Une scène que Michelle Bache-Gabrielsen garde en mémoire: «J'ai vu cette fillette, qui n'avait pas 3 ans, sautiller sur le trottoir comme le font toutes les petites filles. Et je me suis dit que je ne pouvais pas laisser cette enfant dormir dehors.» Pas plus que sa mère, alors enceinte, ni même que son père. Quelques mois plus tôt, la famille avait fui l'Albanie en raison «de la mafia et de la corruption, nous disent-ils. Lui était gérant de plusieurs pizzerias, mais il se faisait racketter, tabasser. J'ai rapidement éprouvé beaucoup de sympathie pour eux.»

À partir de ce 9 février, Michelle Bache-Gabrielsen a donc décidé de prendre sous son aile le couple et la fillette, expulsés de leur logement social à Cognac... faute d'avoir pu régulariser leur situation.

«Ils ont épuisé leurs recours devant l'Ofpra (1) et la CNDA (2)», dit la retraitée, qui a dans un premier temps créé un collectif, puis s'est démenée pour leur constituer un nouveau dossier.

«J'ai repris leur situation personnelle et administrative, réuni toutes les pièces, recherché de nouveaux témoignages que j'ai fait tra-



Michelle Bache-Gabrielsen et Jean-Baptiste Comoy se mobilisent autour de deux familles albanaises.

Photo J. P.

duire par un traducteur assermenté, obtenu des promesses d'embauche très sérieuses...» Le dossier a été déposé en septembre à la préfecture. Pas de réponse pour l'heure. «Mais on sait que ce sera non. Il faut trois à quatre demandes pour obtenir la régularisation.» En attendant, tout en restant dis-

crète, la mobilisation s'organise autour de la famille, dont le dernier enfant est né... le 14 juillet.

«Ça ne s'invente pas», dit Michelle Bache-Gabrielsen, devenue marraine des deux enfants. Un temps logés au presbytère de Cherves-Richemont, les quatre Albanais sont aujourd'hui installés dans une maison de Châteaubernard, prêtée par le couple qui l'a mise en vente. Une situation qui ne pourra pas être durable...

«Plus possible de louer»

D'où l'appel aux logements et aux dons qui sera lancé ce week-end par Saint-Martin Accueil dans les paroisses de Cognac. Sollicitée par Michelle Bache-Gabrielsen, l'association accompagne une autre famille albanaise: des trentenaires également et leurs deux jeunes enfants (lire également ci-contre). «Avec un "pool" d'associations, on leur a trouvé un logement, mais on se dit que ce n'est plus possible de conti-

nuer à louer», glisse Jean-Baptiste Comoy, le président de l'association. Trop cher, malgré les dons importants qui ont été faits à travers le collectif créé par les Bache-Gabrielsen. «Ce que nous aimerions, c'est que des gens nous prêtent des logements pour deux ou trois mois...» dit Michelle Bache-Gabrielsen. «On sait qu'il y a énormément de logements vides sur Cognac. On pense qu'il y a moyen de trouver... d'ici le mois de mars, ajoute Jean-Baptiste Comoy.

L'association organisera une journée de sensibilisation le 20 janvier avec des amis, des élus, des associations... Elle s'engage à payer les charges et se porte garante «que les familles partent au moment convenu et que le logement reste en bon état».

(1) Office français de protection des réfugiés et apatrides.

(2) Cour nationale du droit d'asile.

Contact: 06 70 59 28 70.

Gilets jaunes

Assemblée générale à Jarnac

Les gilets jaunes de Jarnac et environs tiendront leur première réunion publique - également assemblée générale - demain jeudi à 18h30 à la salle Renard, quai de l'Orangerie à Jarnac. Plusieurs thèmes devraient être abordés, comme la structuration du groupe ou la définition des axes principaux.

Il sera aussi question d'élire des délégués et de proposer des actions et des idées à mettre en œuvre.

«Tout sera fait dans l'ordre et la bonne humeur», annonce l'initiateur, Michel Loiseau. Pour participer, il est conseillé de s'inscrire auprès du groupe (sur Facebook: «gilets jaunes de Jarnac et environs») ou par téléphone au 06.15.50.76.22.

À noter qu'une feuille d'émargement devra être signée à l'entrée.

Les gilets jaunes de Cognac organisent, eux, une autre réunion ce mercredi soir dans leur lieu habituel, près du bowling, à 19 heures. Et rappellent d'ailleurs qu'il n'est pas souhaitable de se garer sur le parking.

Le chiffre

Un euro. C'est le prix de la visite proposée

ce vendredi par Cognac Ville d'art et d'histoire, dans le cadre de sa programmation automne-hiver. Une «visite instantanée» d'une trentaine de minutes de la rue Marc-Marchadier, près du monument aux morts. Le rendez-vous est fixé à 17h30, au n°1. Et «ça vaut le détour», assure le service patrimoine en guise de teasing.

En 2018, douze personnes aidées

L'association Saint-Martin Accueil a été fondée en 2015 pour répondre à l'appel du pape et, plus localement, à celui du père Baudoin, alors curé de Cognac, qui avait invité les chrétiens à accueillir des migrants chez eux. Elle s'est notamment impliquée dans l'accueil des réfugiés à partir de la création du centre d'accueil et d'orientation en décembre 2016.

«On est intervenu de façon ponctuelle ou personnelle, en favorisant les rencontres, en proposant des cours de français, en organisant des repas

chez les uns et les autres...»

En 2018, douze personnes ont été aidées pour 547 nuitées dans sept lieux d'accueil. Aujourd'hui, l'asso accompagne les deux familles albanaises. «Elles ne demandent qu'une chose: subvenir elles-mêmes à leurs besoins», observe Jean-Baptiste Comoy, qui estime que l'État met ces familles «dans une situation difficile. Elles ne sont pas reconduites à la frontière et en même temps, leur situation n'est pas régularisée. On est dans la demi-mesure.»

Le personnel communal de Cherves mis à l'honneur

Alain Riffaud, le maire de Cherves-Richemont et son équipe, ont souhaité leurs vœux aux personnels communaux, en saluant «la qualité du travail et l'implication quotidienne des équipes qui permettent de faire de Cherves une commune où il fait bon vivre».

Parmi ledit personnel, Philippe Mandin, qui travaille depuis 1984 dans la commune, a fait valoir ses droits à la retraite. Rachel Fortunato a quitté la médiathèque pour rejoindre la région bordelaise.

Outre ces départs, il y a aussi des arrivées avec Aurore Dehan, Kelly Bouiller au sein des écoles et Nolwenn Pingaud à la médiathèque.

Le syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) a fermé ses portes et le village accueille Michel Ménard et Bruno Charrier, qui est en disponibilité et travaille à la cuisine centrale locale pour l'entreprise Sodexo, qui a acheté le bâtiment.

Et le maire de préciser: «le monde des collectivités est en pleine mutation et de profondes transformations sont en cours. Notre com-



Les enfants des employés ont été gâtés par le maire Alain Riffaud.

Photo CL

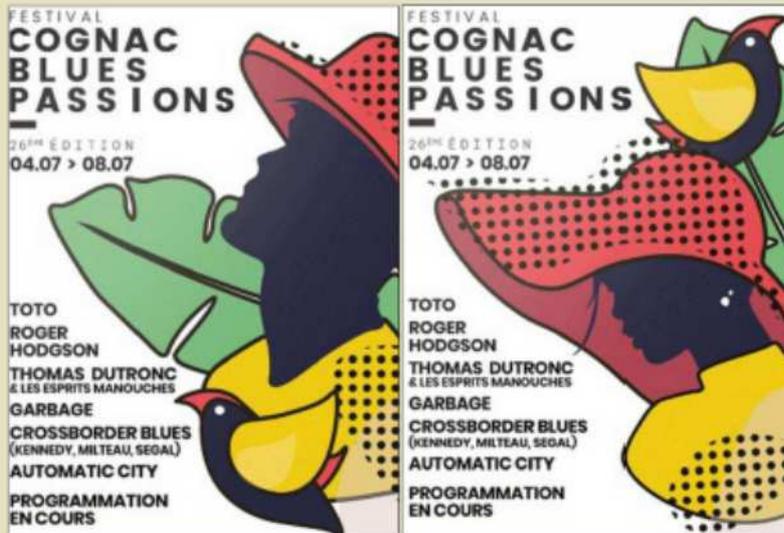
mune n'est pas épargnée et je sais que cela est source d'inquiétude. «L'année 2018 a été marquée par des discussions au niveau de l'agglo pour définir la répartition des compétences. Les débats ont été âpres. La directrice de la crèche Emmanuelle Peyronnet et son équipe ont rejoint l'agglo le 1^{er} janvier. L'accueil

de loisirs devient communautaire mais sa gestion reste communale. Notre médiathèque reste communale, mais la définition de lecture publique communautaire est en cours de discussion».

La traditionnelle remise de cadeaux aux enfants des personnels s'est close par un pot convivial.

Festival

Cet été, Blues Passions va faire bouger la tête



L'affiche vient d'être dévoilée. Elle est double, pour coller à différents formats. Repro CL

Après le visage ensoleillé de la 25^e édition, place aux couleurs chaudes, afin de «poursuivre dans cet élan de modernité, de couleur et de bien-être que l'on retrouve dans les soirées estivales du festival», indique la direction de Blues Passions dans le communiqué qui accompagnait hier la présentation de l'affiche 2019, réalisée par l'agence Zamak design.

L'élan en question est aussi celui du festival lui-même, qui s'est doté de nouveaux formats

(comme les mini-concerts à la découverte d'un instrument, qui émaillent l'année). Pour la peine, c'est même un double élan puisque le poster existera en deux versions, une masculine et une féminine, afin de s'adapter aux différents types d'affichage. Au passage, même s'il s'agit d'un clin d'œil involontaire, les deux graphismes, mis côte à côte, rappellent aussi les mouvements de tête des fans de rock, qu'on devrait voir en masse lors du concert de Toto, le grand nom du 26^e Blues.

«Grand débat national»: ça commence mal

Après la polémique suscitée par son salaire, la présidente de la Commission nationale du débat public a annoncé hier soir son retrait du prochain «grand débat» destiné à sortir de la crise.



Le salaire de Chantal Jouanno s'élèverait à 14.666 euros bruts, soit un revenu quasi-équivalent à celui du président de la République. Photo AFP

«J'ai décidé de me retirer du pilotage» du «grand débat national» destiné à sortir de la crise des «gilets jaunes» a déclaré hier soir la présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP) sur France 2, estimant que la polémique née sur son niveau de salaire (14.666 euros) était «légitime» mais que les «conditions de sérénité nécessaires pour ce débat» n'étaient pas assurées. «C'est une décision que j'ai prise parce que je crois en ce débat (...) plus que nécessaire», a-t-elle poursuivi.

«Je maintiens ma présidence»

«Le gouvernement prend acte de la décision de Chantal Jouanno et proposera à l'issue du séminaire gouvernemental (aujourd'hui, ndlr) une organisation et un mode de pilotage du Grand débat national qui présenteront des garanties équivalentes en termes d'indépendance et de neutralité», a réagi Matignon.

«Je maintiens ma présidence (de la CNDP, ndlr). Ceci dit, je remets dans les mains du président de la République et du gouvernement en général, le niveau de rémunération de la présidente de la CNDP qu'il leur appartiendra d'arbitrer, comme les autres rémunérations

des autorités indépendantes et des hauts fonctionnaires», a poursuivi l'ancienne ministre.

Chantal Jouanno avait été vivement critiquée par des personnalités politiques mais aussi des «gilets jaunes», en dépit du soutien de certains membres du gouvernement comme le ministre de la Transition écologique François de Rugy.

«Ca fait des décennies que je mène

des débats, des articles, des meetings, des vidéos, bénévolement; j'imaginais pas que c'était possible ce genre de trucs», s'était indigné l'ancien inspecteur du travail et ex-représentant de l'aile gauche du PS, Gérard Filoche, sur Twitter. Le député et porte-parole du Rassemblement national, Sébastien Chenu, s'était dit pour sa part «choqué» et avait jugé «indécents» ce salaire.

Cagnottes contre cagnottes

Une cagnotte de soutien à l'ancien boxeur Christophe Dettinger, soupçonné d'avoir agressé deux gendarmes samedi à Paris lors de la manifestation des «gilets jaunes», a atteint plus de 117.000 euros hier matin avant d'être close devant le tollé suscité par l'initiative. «À quel degré de haine on en est arrivé dans le débat public pour qu'il y ait des gens qui décident de financer des violences gratuites contre une personne dont la responsabilité est de maintenir l'ordre public?», s'était notamment interrogée, la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa. Cette cagnotte est «immorale mais elle est malheureusement légale», en raison d'un «vide juridique», a indiqué Anthony Bem, avocat spécialisé en

droit d'internet.

«Leetchi s'engage à ce que les fonds collectés (...) servent uniquement à financer les frais de justice conformément à nos (conditions générales d'utilisation) et à la législation en vigueur», qui «proscrivent toute incitation à la haine ou à la violence», a écrit la plateforme de financement participatif. Cette fermeture a rapidement été condamnée par le leader de la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon. «Le but de ceux qui veulent interdire cette collecte est de détruire la famille aussi. Honte à eux», a-t-il tweeté.

Plusieurs autres cagnottes - en soutien des forces de l'ordre cette fois - ont également été ouvertes, dont une sur Leetchi comptait hier soir plus de 90.000 euros.

La phrase

«Qu'ils se servent de leurs armes une bonne fois.»

Luc FERRY
ex-ministre de l'Éducation

Sur Radio Classique, Luc Ferry a condamné les violences à l'encontre des policiers et des gendarmes et a estimé qu'ils devraient être autorisés à faire usage de leurs armes face aux manifestants violents. Une déclaration radicale qui a suscité la colère de plusieurs personnalités de gauche.

■ GOUVERNEMENT

Cacophonie sur l'avenir de la taxe d'habitation

Les 20% des Français les plus aisés paieront-ils encore la taxe d'habitation sur leur résidence principale à la fin du quinquennat ou en seront-ils exemptés, comme les 80% de ménages les moins aisés? Alors qu'hier, lors d'un colloque à Bercy, Bruno Le Maire a dit vouloir «aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation», un impôt «injuste», l'Élysée a assuré plus tard dans la journée que la suppression de la taxe d'habitation pour les contribuables les plus riches serait bien «sur la table» du grand débat et pourrait être réexaminée. «Si les Français nous disent qu'ils n'en veulent pas, nous sommes prêts à étudier le sujet», a précisé la présidente. Dimanche, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire avait déjà laissé entendre que l'exécutif pourrait revoir sa copie si une demande en ce sens venait à être formulée dans le grand débat.

Bonnes résolutions anti-cancer

Tabac, alcool, alimentation, sport: les quatre mesures qu'il faut prendre en ce début d'année pour se protéger de certains cancers évitables. Prêts pour les bonnes résolutions?

Parmi les traditionnelles bonnes résolutions de début d'année trônent généralement celles d'arrêter de fumer et de se mettre au sport. Si ces décisions ne font pas encore partie de votre liste en 2019, dépêchez-vous de les ajouter ! L'Institut national du Cancer rappelle en effet qu'associées à une meilleure alimentation et moins d'alcool, elles réduiront notablement votre risque de cancer.

A l'occasion de ses vœux de bonne année pour 2019, l'Institut national du Cancer (INCa) souhaite «voir diminuer le nombre de cancers grâce à des changements de comportements et d'habitudes de vies». Pour ce faire, vos bonnes résolutions devront se concentrer sur 4 thèmes.

”

le tabac est le premier acteur de risque de cancers. Et chaque année, il est responsable de 45 000 décès

D'abord, arrêter le tabac. L'éternelle bonne résolution de très nombreux Français. En effet, «le tabac est le premier acteur de risque de cancers. Et chaque année, il est responsable de 45 000 décès», rappelle l'INCa. Et pour cause, «il joue un rôle majeur dans la survenue de 17 localisations de cancers». Pourtant, «plus d'un tiers des Français demeurent concernés par le tabagisme.» Haro sur le tabac cette année! L'alcool ensuite. C'est le 2^e facteur



L'activité physique fait partie des bonnes résolutions capitales pour la santé. Photo CL

de risque de cancer et sa consommation est responsable de 15.000 décès par an. Pourtant «la perception du risque engendré par l'alcool reste erronée dans la majeure partie de la population», se désole l'INCa. «Ainsi, près de 85 % des hommes pensent que l'apparition d'un cancer n'est favorisée qu'à partir de 2 à 3 verres par jour.»

Des cancers attribués à la sédentarité

Malheureusement, dans un avis rendu à l'Institut national du can-

cer et Santé Publique France en 2017, les experts indiquent qu'«aucune preuve scientifique ne permet de déterminer une limite de consommation sans sur-risque». Alors, en 2019, buvez le moins possible !

Ce que vous mangez a également des conséquences sur votre risque de développer un cancer. Ainsi, chaque année, 5,4% des nouveaux cancers sont attribuables au surpoids et à l'obésité. Ces derniers sont favorisés par un régime trop riche en sucre, en mauvaises graisses et en produits industriels. Et ce alors qu'«une alimentation équilibrée et diversifiée, privilé-

giant les fibres, les fruits et légumes, est un facteur protecteur et susceptible de réduire le risque de cancer».

Enfin, l'activité physique joue un rôle majeur dans la protection contre de nombreux cancers ainsi que dans le bien-être et la santé en général. «Chaque année, 5,4% des nouveaux cancers sont attribuables à la sédentarité.» Alors, cette année: bougez plus ! «Une activité physique régulière contribue à réduire le risque de cancers[...]. Elle permet également d'agir sur le surpoids et l'obésité», rappelle l'INCa. Il suffit de 30 minutes d'exercice par jour.

Méditer pour perdre du poids !

Une étude anglaise auprès de personnes obèses soumises à des séances de méditation de pleine conscience semble indiquer une efficacité

Au cours d'un régime, la méditation de pleine conscience aiderait les patients obèses à perdre du poids plus rapidement. Mais comment cette méthode basée sur la relaxation et le lâcher-prise agit-elle sur le tissu adipeux ?

Pour étudier la plus-value de la méditation de pleine conscience

”

**Obésité:
la méditation
de pleine conscience
pour perdre du poids**

auprès de patients obèses, des chercheurs de l'Université de Warwick¹ (Royaume-Uni) ont suivi 53 volontaires. Tous présentaient un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 35 et suivaient un programme nutritionnel sur 6 mois. Parmi les participants, 33 volontaires ont bénéficié de programmes de méditation de pleine conscience.



Une méthode pour les allergiques à l'effort physique? Photo Shutterstock

Résultats, «les volontaires ayant effectué la totalité des 3 ou 4 séances de méditation de pleine conscience pendant cette période ont perdu en moyenne 3 kg au cours des 6 mois suivant les ses-

sions». Contre «0,9 kg pour ceux n'ayant suivi qu'1 ou 2 séances». Cette pratique aide les patients «à faire évoluer leur rapport à l'alimentation», note le Pr Petra Hanson, principale auteure de l'étude.

Les volontaires qui ont bénéficié des séances de méditation ont confirmé qu'ils se «sentaient plus à l'aise pour planifier leur repas et plus confiants dans leur capacité à gérer leur régime».

Etude

Trop de stress, moins de mémoire

Et si en 2019, vous preniez soin de votre mémoire !

Pour y parvenir, restez zen!

Une équipe de neurologues américains a mis en évidence une corrélation entre un taux élevé de cortisol – l'une des hormones impliquées dans la survenue du stress – et les capacités de mémorisation.

Le cortisol est une hormone produite par les glandes surrénales, pour aider l'organisme à répondre à une situation de stress.

Il intervient également dans la régulation de la tension artérielle, des fonctions cardio-vasculaires et encore immunitaires.

Des scientifiques de la Harvard Medical School de Boston (Etats-Unis) se sont intéressés à son impact éventuel sur notre cerveau.

Ils ont travaillé à partir d'une cohorte de 2 200 personnes, âgées en moyenne de 49 ans et ne souffrant pas de démences. Suivis durant 8 ans, les participants ont été régulièrement soumis à différentes épreuves destinées à évaluer leurs capacités de mémorisation. En parallèle, ils ont aussi subi des prélèvements sanguins et des examens d'imagerie cérébrale.

Il en ressort un lien entre le dosage en cortisol et les performances cognitives: le premier s'élève à mesure que ces dernières diminuent...

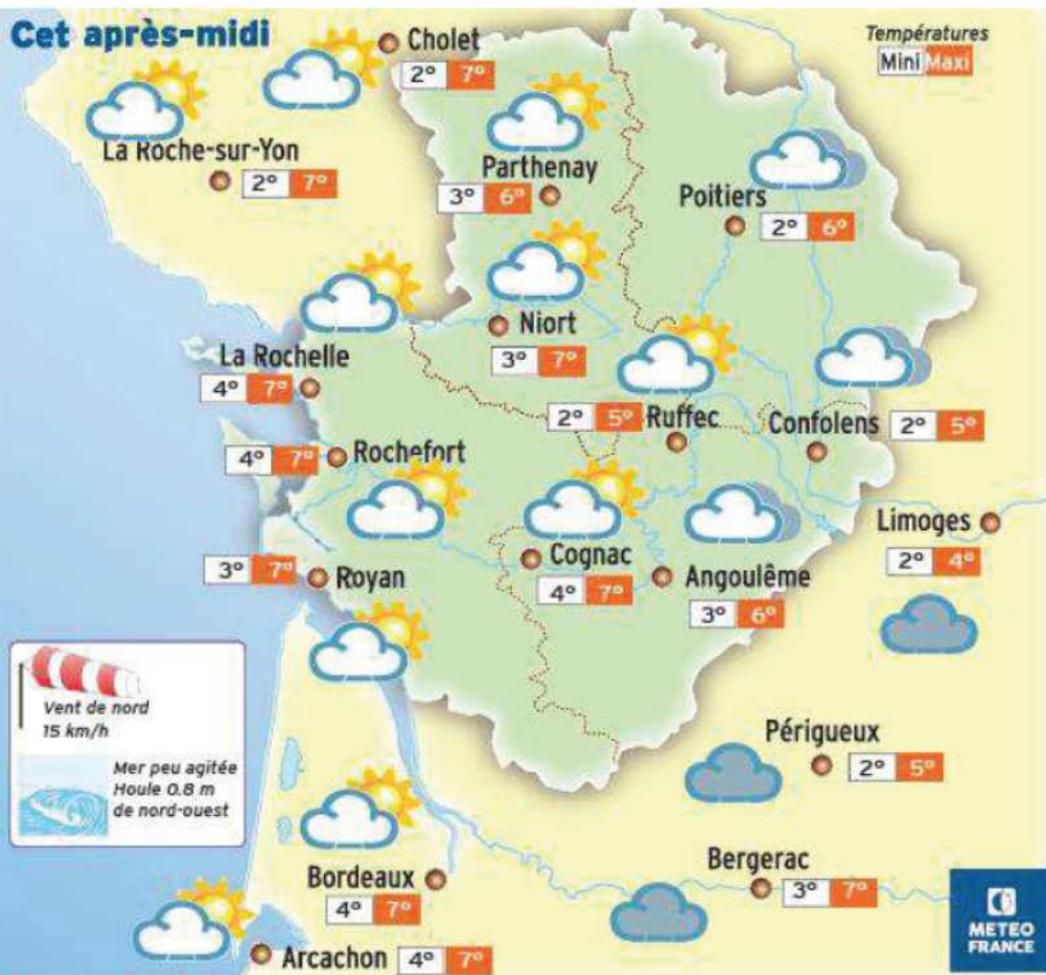
D'où l'enjeu «*de réduire le stress*», insiste Justin Echouffo-Tcheugui, l'auteur principal de ce travail.

De quelle façon ?

«*En pratiquant une activité physique et en intégrant des techniques de relaxation dans son quotidien*».

A l'image du yoga ou de la méditation, par exemple.

Cet après-midi



Un peu de soleil.

Le ciel est variable, mais reste assez nuageux dans l'ensemble, et une petite averse isolée n'est pas exclue aux frontières du Limousin.

Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



HIER



Les soldes sauveront-ils la saison ?

ÉCONOMIE Victime collatérale des gilets jaunes, le commerce espère retrouver des couleurs avec les soldes, dès aujourd'hui. Ce test en dira également beaucoup sur le moral des Français

Dossier réalisé par Nicolas César
n.cesar@sudouest.fr

Les manifestations des gilets jaunes, qui se succèdent chaque samedi depuis le 17 novembre, ont mis au chômage partiel 58 000 salariés. Le chiffre, dévoilé dimanche par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, lors de l'émission BFM Politique, en dit long sur l'influence de ce mouvement sur l'économie française. Et, « dans 92 % des cas, ce sont des PME dans le commerce, la construction, l'artisanat, un peu dans l'industrie aussi qui sont touchées », a-t-elle précisé. Impactant au passage des employés à faibles salaires, susceptibles de se retrouver dans les revendications exprimées par les gilets jaunes...

D'importants stocks à écouler

Les baisses de chiffre d'affaires enregistrées par les entreprises de petite taille sont conséquentes : de 40 à 70 %, selon la Confédération des commerçants de France. Et surtout, elles sont intervenues à la période particulièrement stratégique des fêtes de fin d'année. Peu avant Noël, la FCD, la Fédération du commerce

et de la distribution, avait estimé à 2 milliards d'euros les pertes pour le commerce de détail.

Dans ce contexte, les soldes d'hiver (mercredi 9 janvier à mardi 19 février), qui pèsent habituellement pour 20 % du chiffre d'affaires annuel, sont très attendus par les « petits » commerçants en centre-ville, dont la trésorerie est fragile. Épuisés psychologiquement et financièrement par deux mois de manifestations, de blocages des accès aux magasins et centres commerciaux, voire de pillages, qui ont fait fuir les clients le samedi, ils ne se font guère d'illusions (lire ci-dessous). L'objectif sera de se débarrasser au maximum de leurs stocks, qui se sont accumulés à l'automne. À cet effet, beaucoup ont déjà proposé des ventes privées à leurs clients les plus fidèles, juste avant les soldes.

Dans le même sens, pour les aider à retrouver un peu d'oxygène, le gouvernement a décidé de maintenir une dernière fois les soldes à six semaines (jusqu'au 19 février), alors qu'ils devaient être raccourcis à quatre semaines. Dans les derniers jours, pour écouler les dernier reliquats, les boutiques de vêtements

et de chaussures pourraient proposer davantage de réductions à 70 % et vendre à perte, ce qui n'est autorisé qu'en période de soldes. Pour autant, chacun cherchera à éviter ce type de politique commerciale, qui n'est pas sans impact sur les marges.

Des consommateurs frileux

L'espoir d'un regain de consommation est d'autant plus permis que les blocages ou fermetures n'ont pas eu d'effet d'aubaine pour les achats sur Internet et les sites de commerce en ligne, si l'on en croit la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad).

Au-delà du secteur, ces soldes d'hiver devraient constituer un intéressant thermomètre de l'économie française, en ce début d'année. Les inconnues sont nombreuses : les Français ont-ils envie de consommer ? Vont-ils se presser dans les magasins en espérant davantage de prix « cassés » ? Préféreront-ils commander sur Internet, par peur de se retrouver bloqués un samedi dans une manifestation qui pourrait dégénérer en affrontements avec la police ? L'acte 8 a



Quelle affluence cette année pour les soldes, dans le contexte du mouvement des gilets jaunes ? Des rabais importants pourraient être concédés. PHOTO LAURENT HELLET / SUD OUEST

montré un regain de mobilisation, en particulier à Bordeaux, avec près de 5 000 participants, soit 1 500 de plus qu'à Paris...

Effet prélèvement à la source ?

En outre, nombre de commerçants

redoutent l'impact psychologique de la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. À la fin du mois, les ménages imposés verront sur leur fiche de paie leur salaire amputé de leur contribution fiscale. Ce qui pourrait les inci-

ter à une certaine prudence dans leurs dépenses. Certes, dans les faits, cela ne change rien à leur pouvoir d'achat.

L'an passé, les commerçants n'avaient pas masqué leur déception : les ventes avaient affiché une baisse moyenne de 3,5 % par rapport à 2017. Le secteur du textile avait notamment fortement souffert. Plus globalement, ces soldes

d'hiver seront un indicateur de la manière dont les Français envisagent l'avenir à moyen terme. Avec cette longue crise des gilets jaunes et les difficultés du gouvernement à y apporter des réponses pour améliorer le pouvoir d'achat, nombre de nos concitoyens s'inquiètent de la capacité de notre pays à faire face aux grands défis de demain, à résister face une concurrence inter-

nationale exacerbée, à prendre les virages des révolutions numérique et robotique. Ou encore adapter notre société au réchauffement climatique. D'ailleurs, « le mouvement des gilets jaunes est révélateur d'une crise sociale et politique », analyse l'historien Quentin Deluermoz. Mais, l'histoire montre aussi que c'est en période de crise que l'on innove le plus.

« À Bordeaux, il y a un climat de sinistrose »

REPORTAGE Tous les secteurs du commerce sont impactés par les gilets jaunes. À bout de souffle, les professionnels « prient » pour une sortie de crise

« Chaque samedi, c'est l'angoisse. Nous nous demandons à quelle sauce nous allons être mangés. Les manifestations des gilets jaunes ont généré un climat de sinistrose en ville », se désole Christelle Faleyueux, gérante d'Azahar Style, magasin de vêtements pour femmes, dans le quartier Pey Berland, à Bordeaux. « Beaucoup de couples ne viennent plus le samedi dans le centre-ville. Car, à chaque fois, le réseau de tramway est coupé et dès que la nuit tombe, les gens se demandent où ça va péter, donc ils ne s'attardent pas dans les boutiques. Surtout, avec toutes ces odeurs de gaz lacrymogène, ils ne sont pas à l'aise », explique-t-elle.

À chaque porte poussée de « petit » commerce, le discours reste le même et les mines sont déconflées. Dans la tête des professionnels, qui

subissent, impuissants, la situation, la même question lancinante : « Quand ce mouvement va-t-il s'arrêter ? » Il faut que cela cesse maintenant, même si nous pouvons comprendre leurs revendications. Je ne tiendrai pas trois mois de plus ainsi », commente, préoccupée, Christelle Faleyueux.

La CCI de Bordeaux a tenté de quantifier l'impact des manifestations des samedis 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre. Le constat apparaît sans appel : sur les 55 commerçants interrogés, 85 % ont été affectés par une baisse d'activité, près de la moitié (44 %) ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de plus de 30 % par rapport à l'an dernier. En particulier dans les rues piétonnes, notamment la rue Sainte-Catherine.

Les restaurants sont également

touchés. Sur le mois de décembre, le Café français, à deux pas de la mairie, a enregistré une diminution de 40 % de son chiffre d'affaires. « Samedi dernier, nous avons fait 34 couverts le midi, contre 100 en temps normal, et zéro le soir... Les gens n'ont pas la tête à faire la fête. Le soir du 31 décembre, à minuit, la salle se vidait. C'est triste », lâche Guillaume, le directeur adjoint de l'établissement.

L'avenir inquiète

Conséquence, les salariés de ces entreprises de petite taille redoutent de plus en plus de perdre leur emploi. « J'ai 48 ans et si la boutique de chaussures ferme, je me demande comment je vais retrouver du travail. Désormais, dans la profession, ils veulent surtout des jeunes fem-



La rue Sainte-Catherine, dimanche 9 décembre, un lendemain de manifestation des gilets jaunes. PHOTO GUILLAUME BONNALD/«SID OUEST»

mes », confie une employée, qui n'ose même pas révéler son prénom.

Sans illusions, les commerçants ne s'attendent pas à un rebond significatif à l'occasion des soldes d'hiver.

« Les gens ont peur de l'avenir, ne parlent que des gilets jaunes et retiennent leurs dépenses. D'ailleurs, très peu de clients sont venus faire du repérage », regrette Christelle Faleyueux.

3 QUESTIONS À...

Patrick Seguin

Président de la CCI de Bordeaux

1. Quel est l'impact des gilets jaunes sur le commerce à Bordeaux ?

Bordeaux a été fortement touché avec quelques centres commerciaux en périphérie, comme celui de Sainte-Eulalie. Dans l'hypercentre, certains commerces ont perdu jusqu'à 70 % de leur chiffre d'affaires. Et, malheureusement, les plus fragiles d'entre eux vont mettre la clé sous la porte. Fait nouveau, le week-end dernier à Bordeaux, les manifestants se sont aussi attaqués aux agences immobilières. C'est un symbole à leurs yeux de l'exclusion sociale et géographique, puisque la flambée des prix a repoussé les moins aisés en dehors de la métropole.

2. Comment épauler-vous les commerçants en difficulté ?

Nous avons mis en place un numéro d'urgence dédié, dès le 22 novem-



PHOTO LAURENT THEILLET

bre. Nous avons déjà traité 140 dossiers. Concrètement, nous jouons les facilitateurs en envoyant des lettres de recommandation auprès de l'Urssaf, de l'Assedic, des banques, voire des fournisseurs pour obtenir notamment des délais de paiement. Et, nous ne lâchons pas le dossier tant que nous n'avons pas eu de réponse. Parallèlement, nous avons été aussi sollicités par des mairies pour aider les entreprises en difficulté dans leur territoire. Sainte-Eulalie, par exemple, nous a écrit dès le 26 décembre. Cette collaboration avec les municipalités se poursuit, puisque, en accord avec l'association

des maires de Gironde, nous allons accompagner les communes rurales qui le souhaitent pour écrire les doléances économiques dans le cadre du grand débat national. Afin que les utopies de ces grandes concertations se traduisent dans la réalité économique.

3. Comment voyez-vous évoluer le mouvement ?

La concertation nationale peut être une bonne chose, mais il faut que cela aille vite et écouter les gens, notamment sur les problématiques d'aménagement du territoire. Nombre de personnes se plaignent d'être contraintes d'habiter en périphérie et de payer plus cher que les autres en transports pour venir travailler. Pour eux, c'est la double peine. C'est pourquoi nous devons travailler pour implanter les entreprises au plus près des territoires, remettre davantage d'industries à la campagne. Les métropoles ne peuvent pas tout concentrer. Il faut un plan Marshall du partage des richesses et de l'aménagement du territoire.

La cagnotte de soutien au boxeur a été fermée

VIOLENCES Plus de 117 000 euros ont été collectés pour Christophe Dettinger. Ce qui a provoqué un tollé

C'était prévisible. L'élan de solidarité né sur les réseaux sociaux en faveur de Christophe Dettinger, cet ex-boxeur professionnel qui s'est en pris à deux gendarmes à Paris, samedi dernier, lors de l'acte VIII des gilets jaunes, a fini par déboucher sur une vive polémique. Alors qu'il s'est rendu à la police, lundi, après avoir reconnu les faits dans une vidéo, un de ses proches a ouvert une cagnotte sur le site Internet spécialisé Leetchi pour, était-il écrit, « qu'il ne soit pas le seul à payer ».

Or, cette initiative a rencontré un vrai succès. Témoignant un peu plus de l'importance de cette fracture qui divise le pays depuis près de deux mois. Plus de 117 000 euros ont en effet été récoltés en moins de 24 heures. Une générosité qui a provoqué un véritable tollé. Chez une partie des internautes. Et parmi la classe politique.

Mounir Mhajoubi, le secrétaire d'État au Numérique, n'a ainsi pas caché son écœurement : « Apparemment, ça rapporte de frapper un policier. Quand l'attrait de l'argent vient s'ajouter à la haine et à la violence, je n'ai que du dégoût. Tout le monde doit être responsable. Cette cagnotte est indigne. » Marlène Schiappa, la secrétaire d'État à l'Égalité entre les hommes et les femmes, la jugeant même « illégale ».

Des donateurs complices ?

Une appréciation toutefois à nuancer, comme nous l'a précisé Christine Maze, avocate au barreau de Bordeaux et membre du conseil de l'ordre : « Au titre de la présomption d'innocence, la création d'une cagnotte ou l'ouverture d'une souscription pour payer des frais d'avocats n'est pas illégale. » « En revanche, poursuit-elle, ce qui est illégal, c'est de se servir d'une telle souscription pour payer des con-



Christophe Dettinger frappant un policier à terre. PHOTO MAXPPP

damnations pénales. » Autrement dit, pour acquitter des amendes ou des dommages et intérêts prononcés par la justice.

Quant aux donateurs de Christophe Dettinger, qui ont également été pointés du doigt, ils ne peuvent être assimilés à des « complices », comme l'a fait Marlène Schiappa. « Dès lors qu'il n'y a pas de condamnation contre cet homme, les donateurs ne sont pas susceptibles d'être qualifiés de complices. C'est impossible », assure M^e Christine Maze.

Reste que devant les nombreuses réactions qu'a suscitées cette polémique, Leetchi a décidé, hier après-midi, de fermer la cagnotte. Cette filiale du groupe Arkéa, qui rassemble les fédérations Bretagne, Sud-Ouest et Massif central du Crédit mutuel, assurant dans un communiqué que l'argent récolté ne pourra servir qu'à « financer les frais de justice ». Et ce sur présentation de « justificatifs ». Le solde de la collecte sera, quant à lui, « remboursé aux participants ».

Jefferson Desport

Chantal Jouanno se retire du grand débat national

Selon elle, les conditions de sérénité n'étaient plus assurées après la polémique sur son salaire

« J'ai décidé de me retirer du pilotage de ce débat », a déclaré l'ancienne ministre au 20 heures de France 2, estimant que les interrogations sur son salaire (14 666 euros) étaient « légitimes » mais que les « conditions de sérénité nécessaires » n'étaient pas assurées.

« Le gouvernement proposera aujourd'hui une organisation et un mode de pilotage du grand débat national qui présenteront des garanties équivalentes en termes d'in-

dépendance et de neutralité », a annoncé Matignon.

Celle qui reste présidente de la Commission nationale du débat public a été vivement critiquée par des personnalités politiques mais aussi des gilets jaunes, en dépit du soutien de certains membres du gouvernement comme le ministre de la Transition écologique François de Rugy.

« Ça fait des décennies que je mène des débats, des articles, des meetings, des vidéos, bénévolement ; j'imaginai pas que c'était possible ce genre de trucs », s'était indigné l'ancien inspecteur du travail et ex-représentant de l'aile gauche du PS, Gérard Filoche, sur Twitter.

Les « stylos rouges » qui veulent corriger la copie du ministère

Un groupe d'enseignants en colère, créé il y a un mois sur Facebook, rassemble à présent 58 000 membres

1 Quand et comment le mouvement est-il né ?

Le 12 décembre, une poignée d'enseignants crée, sur Facebook, le groupe des « stylos rouges ». Nous sommes au surlendemain de l'allocation télévisée d'Emmanuel Macron : ils estiment que les professeurs sont les « grands oubliés » des mesures annoncées par le président de la République pour tenter de répondre aux gilets jaunes. En octobre, déjà, des enseignants avaient choisi un autre réseau social, Twitter, pour dénoncer des violences scolaires, sous le mot-clé « pas de vagues ». Le groupe des stylos rouges a pris de l'ampleur, sans qu'on puisse parler de raz de marée : il comptait hier soir 58 000 membres. Soit 7 % des 900 000 enseignants en France. Au départ, les revendications se concentraient sur la rémunération et le pouvoir d'achat. Elles se sont, depuis, élargies aux conditions de travail dans l'Éducation nationale.

2 Stylos rouges, les gilets jaunes de l'Éducation ?

Pas tout à fait. Au-delà du clin d'œil dans le nom, la démarche semble



En manière de contestation, les stylos rouges imaginent appliquer la note 20/20 à tous leurs élèves. PHOTO MAX PPP

assez différente. Sur Facebook, le groupe n'est pas en accès libre : il faut, avant de pouvoir le rejoindre, indiquer son statut professionnel, et s'engager à respecter quelques règles de débat, comme « la courtoisie, l'amabilité », sous peine d'exclusion, au-delà de trois rappels à l'ordre. Un protocole et un attachement aux formes qu'on ne trouve pas dans de nombreux groupes de discussion des gilets jaunes.

3 Les organisations syndicales sont-elles hors jeu ?

Jointes par « Sud Ouest », les représentants aquitains du Snes-FSU et du Sgen-CFDT disent avoir pour l'instant « peu d'informations » sur

ce mouvement. « Nous partageons beaucoup des revendications exprimées. C'est un groupe qui veut exister en dehors des syndicats, construire autre chose, ce que nous respectons, explique Jean-Pascal Méral, secrétaire académique du Snes FSU. Cette démarche a le mérite de mobiliser des gens qui ne sont sans doute pas syndiqués. Après, quand il faut concrètement négocier avec le rectorat, porter des dossiers, souvent techniques, il est nécessaire d'avoir des représentants identifiés et qui aient une bonne connaissance des procédures. Les corps intermédiaires ne sont pas forcément inutiles... »

Julien Rousset

La taxe d'habitation au menu du grand débat

FISCALITÉ La suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % des contribuables les plus riches sera bien « sur la table » lors du grand débat

national et pourrait être réexaminée, même si c'est le souhait initial du gouvernement, a annoncé l'Élysée, après les déclarations ambiguës de Bruno Le Maire. « Si les Français nous disent qu'ils n'en veulent pas, nous sommes prêts à étudier le sujet. »

SACHEZ-LE

Soyaux recevra Lyon

Après avoir éliminé le Stade de Reims (1-2), les filles de Soyaux défieront Lyon en huitièmes de finale de Coupe de France. Le match se jouera le 27 janvier à Soyaux ou à Angoulême, au stade Lebon, où les Sojaldiciennes ont l'habitude de recevoir la meilleure équipe d'Europe. La tâche s'annonce tout de même ardue : lors de la dernière confrontation entre les deux équipes en Charente, début décembre, les Lyonnaises l'avaient emporté six buts à zéro.



PHOTO: ANNE LACAUD

LE TWEET DU JOUR



Il s'en veut la tête du Président, décapitent un mannequin à son effigie. Ils veulent la tête des députés, les menacent, leur envoient des lettres haineuses, racistes, obscènes, ou bien une balle. Ils, ce sont des factieux, des terroristes. Nous ne leur céderons rien. Rien.

@MESNIERThomas

Le député charentais Thomas Mesnier, en colère sur Twitter, contre le mouvement des gilets jaunes

BIEN VU

Cognac Blues Passions dévoile son affiche 2019

Hier, l'équipe du festival Blues Passions à Cognac a présenté son affiche 2019. Le visuel « coloré et festif » a été conçu par l'agence Zamak Design, basée à Bordeaux. Il montre deux profils : l'un féminin, l'autre masculin. Blues Passions voulait de « la couleur, et de la modernité », mais aussi une évocation du bonheur des soirées d'été, ce « bien-être » que l'on éprouve au jardin public à Cognac, pendant le festival. Cognac Blues Passions se déroulera du 4 au 8 juillet.



AGENCE ZAMAK DESIGN POUR BLUES PASSIONS

Prison ferme pour Thomas Menier

JUSTICE Le Cognacais a été condamné à cinq ans et demi de prison en Chine

Thomas Menier a été condamné à cinq ans et demi de prison en Chine. Pour rappel, ce Cognacais était accusé d'avoir fraudé les douanes chinoises. Depuis son arrestation, en mai 2017, il est incarcéré à Shanghai. Son procès s'est tenu les 17 et 18 octobre. Le verdict, rendu le 29 novembre, prévoit de la prison ferme. « C'est bien sûr démesuré par rapport à son implication dans cette affaire », regrette Jacques Menier, son père.

Tout a commencé lorsque les autorités ont mis au jour un système suspecté de doubles facturations, destiné à minorer les taxes dues. Mais l'importateur a toujours nié sa responsabilité. Selon lui, il prenait les commandes des grossistes chinois et les transmettait à la maison de négoce, à savoir les cognacs Tessendier.

Appel dans quatre mois

La défense de l'accusé se repose sur ce point : c'est Tessendier qui demandait à établir la double facturation. Mais voilà, en droit chinois, le fait d'être au courant d'une fraude et de ne pas la dénoncer équivaut à des condamnations égales pour les auteurs de l'infraction. C'est pourquoi le procureur avait requis



Thomas Menier. PHOTO DR

de sept à dix ans de prison. « Thomas ne s'en sort pas si mal avec cinq ans et demi, car les peines suivent en général les réquisitions, analyse Jacques Menier. Mais nous avons tout de même décidé de faire appel. Un nouveau procès aura lieu dans quatre mois. »

La famille nous a transmis une copie du jugement, pour montrer que « Thomas a pris pour tout le monde ». Si l'on en croit cette traduction, les juges ont estimé que la société de Thomas Menier et Tessendier « se sont conjointement rendus coupables de crime », mais Thomas Menier « a joué un rôle secondaire ». Une reconnaissance qui a peut-être joué dans la minoration de la peine. Et une mise en lumière du rôle joué par la maison Tessendier dans l'affaire.

Jonathan Guérin

Saint-Martin Accueil ouvre les bras aux migrants

SOCIAL L'association née au sein de la paroisse Saint-Léger vient en aide à des étrangers, dont deux familles albanaises

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Elle existe depuis 2015, mais n'avait jamais fait parler d'elle. L'association Saint-Martin Accueil a décidé de sortir de l'ombre pour élargir le champ de ses soutiens. Une démarche nécessaire pour continuer à accompagner deux familles albanaises, auxquelles les adhérents ont ouvert leurs bras il y a un an.

Cela aurait pu tomber sur n'importe quelle nationalité. « L'association a été créée du temps où le père Baudoin de Beauvais était à la tête de la paroisse de Cognac. Cela faisait écho à l'appel du pape pour que chaque communauté chrétienne accueille au moins une famille », décrit celui qui en a pris la présidence, Jean-Baptiste Comoy.

« Promesse d'embauche »

Dans un premier temps, aucun cas ne s'est présenté. Le démantèlement de la jungle de Calais, fin 2016, a entraîné l'arrivée des premiers migrants, pris en charge dans le centre d'accueil et d'orientation. L'association a joué un rôle de soutien complémentaire, à travers des aides ponctuelles pour le logement ou l'apprentissage du français.

L'investissement a pris une autre tournure avec l'installation à Cognac de deux familles albanaises, l'une en février 2018, l'autre en mars 2018. Elles venaient de se voir déboutées de leur demande de droit d'asile. « L'Albanie est considéré comme un pays sûr. Ce sont des gens qui avaient une bonne situa-



Jean-Baptiste Comoy préside l'association Saint-Martin Accueil, fondée en 2016. PHOTO P.H.M.

tion dans leur pays, mais ils l'ont quitté parce qu'ils étaient rackettés, menacés. On a décidé de ne pas les laisser tomber.»

Une famille est de confession catholique, l'autre musulmane. Les couples ont une trentaine d'années et deux enfants chacun, 7 et 3 ans d'un côté, 5 ans et 7 mois de l'autre, le bébé étant né le... 14 juillet. Un père de famille gérait trois pizzerias, son épouse a une formation d'infirmière et de sage-femme. « Elle a une promesse d'embauche dans un Ehpad », note Jean-Baptiste Comoy. L'autre père de famille était tailleur de pierre. « Il y a une part d'inconnu. Mais on les côtoie depuis près d'un an, on est sûr qu'ils ne nous ra-

content pas de salades. » Pour ces migrants, pas question de repartir sur leurs terres, où ils sont confrontés à des organisations mafieuses. « Ils ne demandent qu'à travailler. Ils ont des pistes. Mais ce n'est pas possible sans régularisation de leur statut. » En attendant, Saint-Martin Accueil les accompagne, de concert avec le Secours catholique et l'association Saint-Vincent de Paul, ainsi que la communauté protestante.

Un appel dans les paroisses

Le plus lourd reste la question du logement. Saint-Martin Accueil cherche des solutions qui n'induisent pas un loyer, une maison temporairement vacante par exemple. « Nous nous portons garants », insiste Jean-Baptiste Comoy. L'objectif est de préserver les ressources pour soutenir les familles dans leurs procédures administratives. Saint-Martin Accueil s'appuie sur un

noyau de dix personnes et une trentaine de donateurs. Un collectif constitué autour de Nils et Michelle Bache-Gabrielsen a permis d'élargir la solidarité à une soixantaine de personnes. Un appel sera relayé dans les paroisses dimanche. Et le dimanche 20 janvier, à 12 h 30, une fête est organisée autour des migrants chez un particulier à Saint-Brice.

« À chaque fois que l'on a fait des appels, on a eu de bons retours. Il n'y a jamais eu de manifestations d'hostilité de la part de chrétiens, constate Jean-Baptiste Comoy. Par rapport à la détresse du monde, on a bien conscience que c'est marginal. Cela ne va pas régler tous les problèmes. Le fondement de notre action, c'est l'Évangile : "Nous étions étrangers et vous nous avez accueillis". »

Contact: 0670 532870.

Des « cahiers d'expression citoyenne »

MAIRIE Le dispositif sera mis en place la semaine prochaine à l'hôtel de ville. Le maire s'interroge sur les modalités d'une réunion pour le débat national

Les habitants de Cognac auront bientôt accès à un cahier de doléances. Le maire, Michel Gourinchas, choisit les mots de « cahier d'expression citoyenne ». « Ils seront mis en place la semaine prochaine, après mes vœux », précise-t-il.

L'élú confie avoir attendu de voir « comment les choses évoluaient ». La démarche pourra également être menée directe-

ment sur le site Internet de la Ville, dans un onglet dédié.

Réunions publiques retardées

Michel Gourinchas se montre plus circonspect concernant l'organisation d'une réunion publique dans le cadre du grand débat national envisagé par le gouvernement. « Qui doit l'animer ? Le maire ? Il s'agit d'une réunion où les gens vont parler du gouverne-

ment. Moi, je ne suis pas représentant du gouvernement. La sous-préfète ? Cela me paraît un peu compliqué. La députée ? », interroge-t-il. Le maire a un temps envisagé de coupler cette consultation avec les réunions qu'il doit mener dans les quartiers. Il a préféré scinder les deux. La série de réunions de quartier se retrouve un peu décalée, « entre les vacances de février et celles d'avril ».



Exemple de cahier de doléances. Ici à Blasimon, en Gironde. PHOTO: COTTEREAU // 50



L'exposition a été inaugurée lundi en présence de résidents et du plasticien Mark Tellok. PHOTO PH.M.

De l'art à la résidence

HÔPITAL Les résidents de l'Ehpad Montesquieu ont imaginé des œuvres autour du patrimoine, pour ouvrir l'établissement sur l'extérieur

Philippe Ménard

Les œuvres sont exposées sur les murs de l'Ehpad Montesquieu, près de l'ancien hôpital. Le projet « Cognac en quatre saisons » sème un peu de couleurs au sein de l'établissement médicalisé. « L'idée, c'est de faire rentrer la culture chez nous, d'ouvrir nos murs, d'échanger autour du travail de création, des souvenirs et du patrimoine », décrit Anne Rougnant, directrice adjointe du centre hospitalier intercommunal de Cognac, en charge de la filière personnes âgées et personnes handicapées.

« C'est la première fois que je faisais un atelier avec des jeunes de cet âge-là », plaisante Mark Tellok. Le plasticien cognaçais a accompagné la trentaine de résidents dans

la réalisation des œuvres. Des photographies ont été prises lors de sorties dans des lieux emblématiques de Cognac. Puis elles ont été transformées via un travail de collage avec différents supports. « Comme pour tous les exercices, quelle que soit la tranche d'âge, le problème, c'est la feuille blanche. Une fois passée la feuille blanche, tu découvres des artistes en herbe partout », poursuit-il.

Travail en réseau

L'Ehpad Montesquieu a pu faire appel à ses services après avoir été retenu dans un appel à projets lancé par l'agence régionale de santé et la direction régionale des affaires culturelles. « L'idée est de mettre en relation les mondes de la santé et de la culture », précise

Fanny Parisot, cadre de santé, et l'animatrice, Marie Chassagne, qui a piloté le projet. L'association Blouses roses et le club Soroptimist ont apporté leur contribution. Lors de l'inauguration officielle, lundi, l'établissement a également salué l'implication des familles.

L'Ehpad dispose d'un petit budget pour les actions culturelles, pas bien gros, mais il existe. Il sert à faire venir des artistes ou d'organiser des sorties. « On travaille en lien avec les autres résidences, la maison de retraite Guy-Gautier ou la résidence médico-sociale à Jarnac. On fait aussi partie du comité d'animation inter-établissements, qui permet de regrouper les budgets sur des actions », indique Anne Rougnant.

Politique, urbanisme et Internet évoqués aux vœux



Dominique Souchaud accueillait associations, commerçants et administrés lors de la cérémonie des vœux. PHOTO C.-CH.G.

Le 4 janvier, en soirée, Dominique Souchaud, maire de Saint-Sulpice, entouré de ses conseillers municipaux, recevait les associations, les commerçants et les administrés de sa commune à la salle des fêtes communale. Tout d'abord, Dominique Souchaud informait que depuis ce début 2019, il n'était plus membre de La République en Marche qui l'avait « débarqué » mais il poursuivait en affirmant qu'il n'en « éprouvait aucun regret bien au contraire, estimant que la liberté de s'exprimer n'avait pas de prix ».

Il confirmait la fin du Sivu de restauration de la Vallée de l'Antenne à la date du 31 décembre, ce dont il se félicitait aussi car cette « fin programmée » permettait de rapporter à la commune la somme de 58 000 euros correspondant à la part d'investissement de départ et bien entendu une économie de 40 000 euros par an, la couverture des frais de personnels et de repas.

Dominique Souchaud précisait que la commune avait donné son accord pour l'implantation sur le pylône communal d'une antenne de distribution 4 G fixe sauf qu'à ce jour, ce réseau qui devrait fournir jusqu'à 30 mégas par voie hertzienne est toujours en attente du feu vert pour son ouverture commerciale.

Le maire faisait ensuite un tour d'horizon des possibilités de constructions sur la commune, d'autant que le Plan d'occupation des sols (POS) de 2001 sera obsolète fin 2019 et remplacé par un Règlement national d'urbanisme (RNU) en attendant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) géré à l'échelle de l'agglomération pour 2022/2025.

Le site Internet de la commune a été confié à un stagiaire qui n'a pas eu le temps de le finaliser avant la fin de son contrat, il sera repris d'ici quelques mois.

La commune accueillera les Saint-Sulpice de France en 2020, il est d'ores et déjà possible de venir voir le maire pour faire part de son intention de participer.

Gilets jaunes : « Fin de mois et fin du monde, que pouvons-nous faire à l'échelon de notre commune ? » Un cahier de doléances a été mis en place dans le hall de la mairie. Dominique Souchaud poursuit en évoquant un possible jumelage. Là également, il se tient à disposition des administrés pour en discuter.

Une réunion de l'ensemble des associations aura lieu le 15 janvier et le 28 avril sera consacré au nettoyage de la commune. Le verre de l'amitié a ponctué cette intervention.

Colette-Christiane Guné

Les gilets jaunes en assemblée générale

Ça s'organise du côté des gilets jaunes. La branche de Jarnac va tenter de se mobiliser, demain. Une assemblée générale est organisée à 18 h 30, à la salle Renard (quai de l'Orangerie). Voici les thèmes qui seront abordés : « Structuration du groupe, définition des axes principaux, élection des délégués, propositions d'actions et idées à mettre en œuvre, etc. Il n'y aura aucune censure mais tout sera fait dans l'ordre et la bonne humeur. » Il est conseillé de s'inscrire auprès du groupe (Facebook : gilets jaunes de Jarnac et environs) ou au 06 15 50 76 22 (demander Patrick). Il est à noter qu'après avoir déjà rencontré deux délégations de gilets jaunes, la députée Sandra Marsaud



La députée Marsaud va recevoir les manifestants.

ARCHIVES « 50 »

va à nouveau recevoir deux autres groupes, ce matin et vendredi.
Jonathan Guérin

Les jeunes basketteurs au côté d'un champion

Vendredi dernier, au sein de la salle mythique des Vauzelles, 25 jeunes adhérents de l'AL basket de Mesnac ont partagé un moment inédit, riche en émotions et découvertes, en accueillant un double champion de France de Pro A (en 2009 et 2018), Antoine Eito.

Le 29 décembre, ce dernier a participé au succès de la sélection française pour la 33^e édition du All Star Game : c'est dire le niveau du sportif cognaçais. Promu parrain du club de Mesnac, en raison de ses affinités anciennes avec plusieurs joueurs et entraîneurs, il a accepté de passer deux heures au contact des plus jeunes, les membres du groupe de baby-basket du samedi, et les jeunes licenciés des U9 et U11, garçons et filles.

Frédéric Delmas, président du club, et Mickaël Mouton, entraîneur-joueur, ont salué comme il se doit ce beau geste d'Antoine Eito. Tous les jeunes du club n'étaient pas présents aux Vauzel-



Antoine Eito, au centre du groupe de l'AL Mesnac basket, dans la salle des Vauzelles. PHOTO P. B.

les, vacances obligent ; mais tous les acteurs et spectateurs ont reconnu l'adresse et l'élégance d'Antoine Eito, et surtout sa disponibilité et son attention aux plus jeunes, pour leur transmettre

un brin de ses multiples qualités : de quoi doper pour longtemps le plaisir de jouer, et pourquoi pas, donner envie de « devenir grand » comme lui.

Pierre Barreteau